



## MODIFICATION 001

L'objectif de l'amendement 001 est d'apporter les modifications/ajouts suivants à la demande de propositions (DP) :

A. Question et réponse 1-4

---

### A. Questions et réponses

#### Question #1

RFP Section 7.4.1(2), le niveau de sécurité du personnel demandé est soit secret ou état de fiabilité. Pouvez-vous préciser si le personnel peut être tenu à l'un ou l'autre niveau ou s'il existe des exigences différentes pour l'accès au site pour chacun des trois bâtiments?

#### RÉPONSE

Le personnel de l'entrepreneur accédant à n'importe lequel des trois sites **doit** être en possession d'une autorisation de sécurité **secrète**.

#### Question #2

Page 31 de l'annexe 48 des travaux, il est nécessaire de préciser dans notre proposition les jalons, les livrables et les dates d'achèvement en fonction du tableau inclus dans la DP. Y a-t-il une certaine souplesse dans la livraison des livrables provisoires si la phase finale est terminée d'ici le 23 mars 2020?

#### RÉPONSE

Oui, il y a une certaine flexibilité, tant que la phase finale se termine d'ici le 23 mars 2020. Cependant, votre horaire de travail sera évalué à R1. Par conséquent, il est important de ne pas trop s'écarter du calendrier requis pour les produits livrables intermédiaires (tant qu'il reste raisonnable).

#### Question #3

Annexe Un énoncé de travail demande une vérification énergétique de niveau 2 de l'ASHRAE pour l'édifice 180 Wellington seulement. Étant donné que les travaux de recommissioning conformes aux « Meilleures pratiques de mise en service des bâtiments existants » de la BCA et au « Guide de recommissioning (RCx) de CanmetENERGY pour les propriétaires et les gestionnaires d'immeubles » comprennent un audit énergétique de niveau 2 de l'ASHRAE dans le cadre des travaux, pouvez-vous s'il vous plaît clarifier la différence dans les livrables pour l'immeuble 180 Wellington par rapport à la fois 80 et 144 bâtiments Wellington?

#### RÉPONSE

En séparant les produits livrables, nous avons voulu souligner certaines exigences incluses dans les audits énergétiques ASHRAE de niveau II qui, en pratique, ne sont parfois pas incluses dans les rapports de RCx, notamment : mesures à coûts élevés liées aux actifs (y compris le remplacement éventuel des équipements), méthodes de M & V recommandées, etc. Si le rapport de recommissioning du soumissionnaire sélectionné répond aux exigences d'ASHRAE de niveau II, alors le soumissionnaire sélectionné aura la possibilité de fournir **un** rapport final intitulé : Rapport de recommissioning et d'audit énergétique ASHRAE niveau II, sinon **deux rapports distincts**.

#### Question #4

Veuillez préciser toute restriction ou fermeture du site en ce qui concerne les vacances d'hiver, en dehors des jours fériés fédéraux.



## RÉPONSE

Veillez prendre pour acquis que le personnel du site ne sera pas disponible à vous escorter pour une visite entre le 23 décembre et le 3 janvier. Par conséquent, l'accès au site ne sera pas possible pendant cette période. Veuillez noter que des restrictions d'accès ou des fermetures du site sont possibles en raison de circonstances imprévues.

***AUCUNE AUTRE MODALITÉ N'EST MODIFIÉE.***